

A Vanves, le lycée Michelet est « libéré du portable »

L'établissement de 2300 élèves tire un bilan positif de sa décision, prise en avril 2025, d'interdire le téléphone

ÉREPORTAGE

En entrant dans le lycée Michelet, à Vanves, dans les Hauts-de-Seine, on comprend tout de suite le problème. L'établissement est logé dans un bâtiment historique tout en longueur, entouré d'un parc arboré de 17 hectares. Il accueille autour de 2300 élèves, du collège aux classes préparatoires. Comment faire respecter l'interdiction du téléphone dans un tel espace ? Le proviseur, Paul Baquast, assume d'avoir pris une « mesure adaptée à [leur] situation » : depuis avril 2025, le téléphone est interdit dans les salles de classe – c'était déjà le cas avant –, mais aussi dans les couloirs, les escaliers, les vestiaires du gymnase et la cantine. Par contre, il est autorisé à l'extérieur. « Sinon, ça aurait été impossible », insiste Laura Penisson, assistante d'éducation (AED). L'équipe de vie scolaire, chargée de faire respecter l'interdiction, se compose de 3 conseillers principaux d'éducation (CPE) et de 13 AED.

Le lycée a donc devancé les annonces gouvernementales, puisque le ministre de l'éducation nationale, Édouard Geffray, s'est déclaré favorable à une interdiction des portables dans les lycées en soulignant qu'il revient « au chef d'établissement d'adapter les choses à la réalité des pratiques et des usages, via le règlement intérieur », comme il l'a indiqué le 2 janvier dans les colonnes d'« Ouest-France ». L'interdiction des téléphones au lycée fait l'objet de deux textes distincts, émanant du gouvernement et des députés macronistes : la proposition de loi portée par la députée Laure Miller (Renouveau, Marne), qui prévoit l'interdiction du téléphone au lycée et des réseaux sociaux avant 15 ans, doit être examinée à l'Assemblée nationale le 26 janvier. L'examen du texte porté par le gouvernement, lui, n'est pas encore programmé.

Mauvaise habitude

Dans ce lycée « libéré du portable » – selon des affiches placardées dans tous les couloirs –, l'équipe enseignante était demandeuse de cette mesure, à laquelle Paul Baquast a commencé à réfléchir dès son arrivée, en septembre 2024. Les parents élus ont été associés au projet, ainsi que les élèves du conseil de vie lycéenne (CVL). « A l'arrivée, on n'a eu que trois ou qua-

L'interdiction des téléphones au lycée fait l'objet de deux textes distincts, émanant du gouvernement et des députés macronistes

tre lettres de parents mécontents, se félicite le proviseur. « Les réticences venaient de familles qui ont dit avoir besoin de savoir où se trouvait leur enfant », ajoute Régis Jean-Marius, père de trois filles dont une lycéenne, qui a participé comme parent élus. « Mais pendant la journée, nos enfants sont en cours ! On a pris cette mauvaise habitude de contrôler leurs déplacements, ce qui est une façon de ne pas leur faire confiance. »

L'interdiction a-t-elle concrètement changé la vie du lycée ? Tout dépend à qui on pose la question. L'équipe de vie scolaire continue à rappeler à l'ordre les élèves qui sortent leur téléphone dans les couloirs et ne confisquent pas l'objet à chaque fois car « il y en avait une centaine par semaine », dit en soufflant Sybille Guin, CPE. Ce n'est qu'après avoir été pris plusieurs fois en train d'utiliser son téléphone qu'un élève se voit confisquer jusqu'à soir. Le proviseur, lui, assume une mesure qui demandera un « travail » permanent pour convaincre les futures générations d'élèves de son bienfondé, mais aussi pour maintenir une ligne fortement transgressée, puisqu'il est impossible de mettre un AED derrière chaque écran. « Cette règle est à la vie du lycée ce qu'une limitation de vitesse est à la sécurité routière », insiste Paul Baquast. « Les limites sont plus fermes qu'il y a quarante ans, pourtant il y a toujours des gens qui roulent trop vite. Mais ils sont quand même moins nombreux ! »

Du côté des enseignants, la mesure est plébiscitée. « L'ambiance est globalement plus apaisée », note Clément Noblet, qui enseigne les sciences économiques et sociales au lycée. Les élèves ont « recommencé à parler dans les couloirs, alors qu'avant, en particulier le matin, chacun était dans sa petite bulle



XAVIER LISSI/ILLOUR

informationnelle, sur son écran. » L'équipe avait aussi soulevé des questions pragmatiques, comme le temps perdu à demander à chaque élève de ranger son téléphone. « Il a toujours été interdit en classe, sauf à la demande des enseignants pour raisons pédagogiques », rappelle Clément Noblet. Mais, pour ma part, je ne faisais pas respecter cette règle à l'interlocuteur : les élèves étaient dans la salle, mais c'est quand même une récréation... Ce n'était pas si simple ! La mesure a instauré une continuité, une clarté. »

Pour Clément Lasne, qui enseigne l'éducation physique et le sport, le téléphone posait problème surtout dans les vestiaires : « Les élèves pouvaient se prendre en photo entre eux, se filmer, cela créait de l'agitation. On perdait aussi du temps parce qu'ils regardaient des vidéos au lieu de se changer. Une fois, je suis entré dans le vestiaire pour leur dire que le cours commençait : ils étaient tellement concentrés sur un jeu vidéo qu'ils ne m'ont même pas entendu. »

Les enseignants que nous avons interrogés disent ne pas avoir le « recul » nécessaire pour évaluer des évolutions plus profondes, comme la capacité de concentration de leurs élèves. « On connaît les études sur les écrans, et on constate depuis de nombreuses années que la capacité d'attention est moindre, que le temps de mise au travail est plus lent, et le temps de concentration moins long », ajoute Clément Lasne. Mais, pour l'instant, c'est surtout sur la logistique que l'interdiction fait la différence. »

Besoin pour travailler

Les élèves, eux, sont mitigés sur cette mesure. Latifa, 16 ans, élue au CVL, rapporte qu'au sein des déjeuners elle la mesure est parfois jugée « trop restrictive ». Il se dit par exemple qu'on devrait au moins pouvoir consulter son téléphone dans la salle d'étude, « parce que certains en ont besoin pour travailler », rapporte-t-elle. Cette élève arrivée en 2^e en « ne

connaissant personne » reconnaît toutefois que l'interdiction l'a forcée à « lever le nez de [son] téléphone pour parler aux autres ». Son « temps d'écran » – consulté dans les paramètres de tous les smartphones – est aujourd'hui réduit, entre une demi-heure et une heure trente par jour.

Tout le monde ne partage pas son sentiment. A la sortie des cours, Salomé, 15 ans, est formelle : « Les adultes exagèrent beaucoup le problème du téléphone. Au lycée, cette élève arrivée en 2^e en « ne

on est soit en cours, soit avec nos amis. Le problème se pose surtout à la maison. » Les élèves interrogés déclarent des temps d'écran situés entre une demi-heure et deux heures, très en deçà des moyennes : selon une étude Ipsos pour le Centre national du livre en 2024, les adolescents de 16 à 19 ans passent autour de cinq heures par jour sur les écrans.

Parmi ceux que nous avons rencontrés, seule Zoanne, 15 ans, se situe dans cette fourchette. « Mais j'utilise mon téléphone pour regarder des séries et pour écouter de la musique », justifie-t-elle. Les élèves tiennent aussi à souligner les contradictions de l'éducation nationale : être moins connecté alors que les adultes le sont, est-ce vraiment possible ? « L'autre jour, un enseignant a su au dernier moment qu'il devait prendre toute la classe, et pas un demi-groupe, rapporte Jules, 15 ans. Il a envoyé un mail, mais on était déjà à l'intérieur du lycée. Personne ne l'a su. » ■

VIOLAIN MORIN

A l'internat, les élèves apprennent à se responsabiliser

Réveil, cahier de textes, lien avec le monde extérieur... Pour des raisons pratiques, l'usage du téléphone à l'internat est plus difficile à proscrire

Julien (le prénom a été modifié) fait toujours une dernière ronde après l'heure du couche, à 22 heures. Assistant d'éducation (AED) dans un lycée en Occitanie, il s'occupe de l'internat deux soirs par semaine. Après avoir souhaité une bonne nuit à la vingtaine d'élèves de son dortoir, il fait le tour du bâtiment, le regard dirigé vers les fenêtres, à la recherche de lumières bleues. « Il y en a très peu qui se couchent, ils restent sur leur téléphone. »

Le ministre de l'éducation nationale, Édouard Geffray, l'a martelé, le 8 janvier sur Franceinfo : « Le temps de l'école, ce n'est pas le temps du téléphone. » Deux textes de loi – l'un émanant du gouvernement et l'autre, porté par Laure Miller, députée Renaissance de la Marne – entendent interdire l'usage du portable dans les lycées à la rentrée 2026, ainsi que les réseaux sociaux pour les moins de 15 ans. « Comportements addictifs », problèmes de concentration, manque de sociabilisation... Le ministre invoque un « enjeu de santé publique ». Il nuance cependant :

des dérogations seront possibles « dans les conditions qu'auront acceptées les chefs d'établissement dans leur règlement intérieur ».

Pour Christelle Kauffmann, secrétaire générale adjointe du SNPND (syndicat des chefs d'établissement) et proviseur du lycée Louis-Rascol, à Albi, qui compte environ 200 internes, « le tout-interdit n'est pas possible [à l'internat], il faut trouver un entre-deux vivable pour les élèves et gérable pour la vie scolaire ». En 2018, l'éducation nationale comptait 177 715 internes au lycée, soit 5,9 % des lycéens en voie générale et technologique et 12,7 % des élèves de la voie professionnelle.

En 1^{re} générale, Inès dort quatre soirs par semaine au lycée Ferdinand-Foch, à Rodez. Elle est déléguée d'internat, assurant le lien entre les adultes et les 400 internes de l'établissement. « L'internat, c'est notre deuxième maison. On reste avec les mêmes personnes tous les jours, tous les soirs. Ça crée des liens », résume-t-elle.

Dans les dortoirs, le téléphone sert de réveil, de cahier de textes,

de lien avec le monde extérieur. Si l'usage de l'appareil électronique ne peut pas être totalement interdit, il n'en demeure pas moins encadré, dans la mesure du possible. Dans l'internat où travaille Julien, l'utilisation du portable est proscrite pendant l'étude qui se déroule dans les chambres, chaque jour pendant une heure trente. Mais, les lycéennes et lycéens n'ayant pas d'accès Wi-Fi, les AED tolèrent l'usage du téléphone pour qu'ils puissent avoir accès à Internet.

Le tout-interdit n'est pas possible [à l'internat], il faut trouver un entre-deux vivable pour les élèves

CHRISTELLE KAUFFMANN
secrétaire générale
adjointe du SNPND

« Une demi-seconde, et tu passes d'une application à une autre : ils peuvent facilement faire autre chose, une fois qu'on a le dos tourné », raconte Julien. Pour les aider à ne pas se laisser distraire, il leur donne des cours de méthodologie, propose des applications pour améliorer la concentration. Mais ça ne marche pas avec tout le monde : « Certaines élèves ont du mal à étudier à la maison. Pour eux, cela reste compliqué de les faire travailler sur les heures d'études. »

Après les devoirs, c'est temps libre. Certains continuent à travailler, garçons et filles se retrouvent dans les foyers, ils jouent aux jeux de société, au football... L'internat permet une socialisation que les adolescents ne trouvent pas toujours à la maison. Le téléphone est moins utilisé que chez les parents, et son usage est moins individuel : il permet de se réunir pour écouter de la musique, jouer en réseau... « On nous dit que les écrans mettent une séparation, mais nous, on passe la soirée dans le même lit à regarder un film ensemble », justifie Inès.

L'assistant d'éducation doit s'assurer que l'écran ne mène pas à l'isolement. « On reste vigilants face à l'usage excessif », explique Dorian Boyer, surveillant d'internat au lycée Louis-Rascol, à Albi. Un élève qui s'enferme deux heures pour jouer sur son téléphone, ou va lui demander s'il est soudé, si sa chambre est bien rangée... »

Sommeil perturbé

Un AED d'internat a entre 20 et 40 lycéens sous sa responsabilité, selon les établissements. Un lien particulier peut se créer avec eux. « Je pouvais être la grande sœur, la bonne pote et la surveillante un peu chiante. Il faut un bon mix des trois pour établir la confiance », se remémore Manon Servellera, qui a passé quatre ans à surveiller les dortoirs du lycée Alphonse-Daudet, à Nîmes. Son lien de confiance lui a permis de garder en cellule lorsque les adolescents faisaient sur les réseaux sociaux. Insultes, moqueries, photos d'une camarade prises à son insu... les groupes de classe constitutifs sur le réseau social Snapchat requièrent

toute sa vigilance. « Au collège, ils vont se moquer parce qu'il y en a un qui se coupe le nez. Au lycée, ça va être sur le décolleté d'inetelle... », déplore la surveillante.

Le téléphone perturbe aussi le sommeil des jeunes. Ancienne camarade de chambre d'Inès, Chloé est aujourd'hui en terminale générale. Avec deux heures trente de temps d'écran quotidien, elle n'estime pas être obsédée par le portable. « Des fois, je pourrais m'endormir tôt, mais je vois mes camarades sur leur téléphone, alors je me dis que moi aussi je débrancherais bien les neurones deux secondes », confesse-t-elle pourtant, en riant.

Quand le manque de sommeil se fait ressentir, au matin et pendant les cours, la vie scolaire peut se coordonner avec les parents pour récupérer le téléphone de l'élève avant le coucher. Pour Inès, les adultes ne se posent pas les bonnes questions : « Parfois, [des internes] passent la nuit sur leur téléphone, mais c'est parce qu'ils sont stressés par les cours. C'est ça qu'ils me disent le matin. » ■

QUENTIN BARAJA